



WEBINAIRE SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

10 déc. 2021

L'humanité à la croisée des chemins : Les droits de l'homme universels face au commerce du prélèvement forcé d'organes sur des personnes vivantes

Lord Hunt of King's Heath

Royaume Uni

Le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies, à Paris. Pour la première fois, elle énonce la protection universelle des droits fondamentaux de l'homme. Cela s'est notamment produit après la dévastation de la Seconde Guerre mondiale et le régime meurtrier d'Hitler, lorsque la communauté internationale a juré de ne plus jamais permettre que des atrocités comme celles de ce conflit se reproduisent.

Alors que nous commémorons le 10 décembre, 73 ans après, de graves violations des droits de l'homme se produisent toujours dans notre monde. La pire de ces violations est sans doute celle qui se déroule aujourd'hui en Chine.

Mon intérêt pour la question du prélèvement forcé d'organes en Chine est né après avoir parrainé le projet de loi sur le don d'organes avec option de refus, qui fait désormais partie de la législation britannique. J'étais d'avis que, si nous demandions au public britannique d'avoir pleinement confiance dans notre système de clause d'exclusion du don d'organes, il était essentiel que sa base éthique soit assurée et supervisée par une inspection et une réglementation rigoureuses.

Lorsque j'ai entendu parler pour la première fois du prélèvement forcé d'organes en Chine - le prélèvement forcé d'organes sur des prisonniers de conscience - j'ai été horrifié. Le don d'organes est un acte précieux qui permet de sauver une vie, mais le prélèvement forcé d'organes est un meurtre à des fins commerciales et, sans aucun doute, l'un des pires crimes.

L'article 3, sous-section 2 de la Déclaration universelle sur la lutte et la prévention du prélèvement forcé d'organes stipule : « Le meurtre de prisonniers vulnérables dans le but de prélever et de vendre leurs organes à des fins de transplantation constitue une violation flagrante et intolérable du droit fondamental à la vie. »

Mon projet de loi sur le tourisme d'organes et l'exposition de cadavres, qui a fait l'objet d'une deuxième lecture le 16 juillet de cette année, sert à empêcher les citoyens britanniques d'être complices du prélèvement forcé d'organes en modifiant la loi sur les tissus humains pour faire en sorte que les citoyens britanniques ne puissent pas se rendre dans des pays tels que la Chine pour y subir des transplantations d'organes et pour mettre un terme au terrible cirque itinérant des expositions de corps, qui s'approvisionne en cadavres en Chine.

Je viens de Birmingham où, en 2018, une exposition intitulée « Real Bodies» par Imagine Exhibitions a été présentée au National Exhibition Centre. Elle consistait en de véritables cadavres et parties de corps qui avaient subi un processus de plastination par lequel du silicone est injecté dans les tissus du corps pour créer des mannequins plus vrais que nature, ou des corps plastinés. L'exposition annonçait qu'elle, « utilisait de véritables spécimens humains qui ont été respectueusement préservés pour explorer les mécanismes internes complexes de la forme humaine dans un style rafraîchissant et stimulant.» En creusant un peu plus, cependant, on s'aperçoit que ces corps et parties de corps humains décédés sont des « corps non réclamés», sans documents d'identité ni consentement, provenant de Dalian Hoffen Biotech à Dalian, en Chine. Par ailleurs, le camp de travail de Dalian, de 1999 à 2013, était notoirement connu pour les graves tortures infligées aux pratiquants de Falun Gong.

L'exploitation commerciale de parties de corps sous toutes ses formes est assurément contraire à l'éthique et peu recommandable. Lorsqu'elle est associée à un massacre de masse par un État autoritaire, nous ne pouvons pas rester indifférents. En 2019, le China Tribunal, dirigé par Sir Geoffrey Nice QC, a déclaré :

« Les membres du Tribunal sont certains - à l'unanimité, et sûrs au-delà de tout doute raisonnable - qu'en Chine, le prélèvement forcé d'organes sur des prisonniers de conscience a été pratiqué pendant une période substantielle impliquant un très grand nombre de victimes ... Les pratiquants de Falun Gong ont été une, et probablement la principale, source d'approvisionnement en organes ... En ce qui concerne les Ouïghours, le Tribunal avait des preuves de tests médicaux à une échelle qui pourrait les promettre, entre autres utilisations, à devenir une "banque d'organes"».

La Chine a toujours nié ces affirmations, les qualifiant de rumeurs, et l'Organisation mondiale de la santé n'a cessé d'abonder dans ce sens. Le ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement a déclaré que l'OMS partageait son point de vue selon lequel la Chine mettait en œuvre un système de transplantation d'organes éthique et volontaire conforme aux normes internationales, bien qu'elle ait des préoccupations quant à la transparence globale. Cependant, il a été révélé par le gouvernement britannique en 2019 que l'évaluation de l'OMS est basée sur la propre auto-évaluation de la Chine. L'OMS n'a pas procédé à sa propre évaluation du système de transplantation d'organes de la Chine - elle ne dispose pas d'un mécanisme d'évaluation de la conformité par des experts indépendants pour en réaliser une.

Au fil des ans, les preuves de prélèvements forcés d'organes n'ont cessé de s'accumuler et des dénonciateurs se sont manifestés. L'ensemble des preuves devient vaste, y compris une analyse statistique détaillée des transplantations et des dons, de nombreuses conversations téléphoniques enregistrées sous couverture, des déclarations juridiques et politiques et la pratique du gouvernement et du parti, des publicités, des admissions de personnel universitaire et militaire et un grand nombre de témoignages personnels très courageux.

Plus récemment, d'autres témoignages ont été entendus au cours du Tribunal Ouïghour, notamment celui de Sayragul Sauytbay, qui a déclaré lors des audiences de juin avoir découvert des dossiers médicaux détaillant les groupes sanguins des détenus Ouïghours et les résultats des tests hépatiques alors qu'elle travaillait dans un camp Ouïghour. Ethan

Gutmann, chargé de recherche principal à la Fondation du mémorial des victimes du communisme, a parlé de ses récents rapports sur le prélèvement forcé d'organes sur les Ouïghours et d'autres minorités ethniques au Xinjiang, y compris ses entretiens avec des témoins, les corridors de «voies rapides» pour les organes humains dans les aéroports d'Urumqi et de Kashgar et la construction de vastes crématoriums dans toute la région.

En juin de cette année, 12 experts de procédures spéciales des Nations Unies ont soulevé la question du prélèvement forcé d'organes auprès du gouvernement chinois répondant à, « des informations crédibles selon lesquelles des pratiquants de Falun Gong, des Ouïghours, des Tibétains, des musulmans et des chrétiens sont tués pour leurs organes en Chine ».

J'ai toujours pensé que le gouvernement britannique pourrait être un puissant défenseur de la fin de ces pratiques, mais aussi que nous devrions mettre de l'ordre dans notre propre maison et combler les lacunes actuelles de la législation sur les tissus humains.

Actuellement, la législation sur les tissus humains couvre la transplantation d'organes au Royaume-Uni, mais pas les citoyens britanniques qui se rendent à l'étranger pour une transplantation, et l'argent des contribuables britanniques paie les médicaments antirejet, quelle que soit la provenance de l'organe ou qu'il ait été prélevé de force sur des prisonniers d'opinion. Selon le registre britannique NHS Blood and Transplant, entre 2010 et juillet 2020, il y a eu « 29 cas de patients suivis au Royaume-Uni après avoir reçu une transplantation en ... Chine ». La loi de 2004 sur les tissus humains prévoit des exigences strictes en matière de consentement et de documentation pour les tissus humains provenant du Royaume-Uni, mais elle ne restreint pas les tissus humains importés de cette manière ; elle est simplement consultative.

Mon projet de loi vise à modifier la loi sur les tissus humains de cinq façons. Premièrement, il interdirait à un citoyen britannique de voyager en dehors du Royaume-Uni et de recevoir tout organe contrôlé aux fins d'une transplantation lorsque le donneur d'organe ou le plus proche parent du donneur d'organe n'a pas donné son consentement libre, éclairé et spécifique. Deuxièmement, il interdirait à un citoyen britannique de voyager hors du Royaume-Uni et de recevoir tout organe contrôlé à des fins de transplantation lorsqu'un donneur vivant ou un tiers reçoit un gain financier ou un avantage comparable ou, s'il s'agit d'un donneur décédé, lorsqu'un tiers reçoit un gain financier ou un avantage comparable.

Troisièmement, elle prévoit que les infractions visées à l'article 32 de la loi de 2004 sur les tissus humains soient punissables même si l'infraction n'a pas eu lieu au Royaume-Uni, si la personne a un lien étroit avec notre pays. Quatrièmement, elle prévoirait des réglementations pour les dossiers identifiant les patients et un rapport annuel par le NHS Blood and Transplant sur les cas de citoyens britanniques bénéficiant de procédures de transplantation en dehors du Royaume-Uni. Enfin, elle prévoirait que les corps importés exposés soient soumis aux mêmes exigences de consentement que ceux provenant du Royaume-Uni.

L'article 4 de la Déclaration universelle sur la lutte et la prévention du prélèvement forcé d'organes dit , « Tous les gouvernements doivent combattre et prévenir le prélèvement forcé d'organes en prévoyant l'incrimination de certains actes et faciliter les poursuites pénales contre le prélèvement forcé d'organes, tant au niveau national qu'international. »

Nous devons agir au niveau international et au Royaume-Uni afin de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher cette pratique odieuse. Mon projet de loi nous fait faire un pas en avant.